



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

anniversaire de l'attaque japonaise en Indochine

Question écrite n° 13602

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants concernant le rappel de la date anniversaire du coup de force japonais en Indochine le 9 mars 1945. Le massacre opéré par les Japonais a coûté la vie à de nombreux Français qui défendaient leur nation. Il lui demande s'il compte réparer cette négligence et rendre un hommage à tous ces hommes tombés pour la patrie.

Texte de la réponse

Le souvenir du coup de force japonais du 9 mars 1945 et la mémoire des victimes qu'il a occasionné n'est pas une page oubliée de l'histoire de notre pays. Sa commémoration s'est traduite de manières diverses : pour le quarantième anniversaire de la victoire dans le Pacifique, de nombreuses manifestations ont rappelé l'événement sur le territoire national. Le secrétaire d'Etat, qui a patronné la plupart de ces cérémonies, a publié à cette occasion un dossier documentaire. Cette mémoire se rencontre aussi à travers des plaques commémoratives, notamment à Paris, avenue du Général-Lemonnier (1er arrondissement). Il convient également de rappeler que les victimes du coup de force japonais sont symbolisées dans le mémorial de la France combattante, au mont Valérien, par la présence du corps d'Edmond Grethen, fusillé le 16 mars 1945. Chaque cérémonie organisée devant ce mémorial, nationale ou associative, est donc un hommage qui leur est rendu.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13602

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2300

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3389